

LES LAPORTE D'HAUTERIVE

11 mars 2020

La famille LAPORTE est établie à Ambronay vers 1640. Elle se divise en deux branches, celle de Jean-Denis qui restera à Ambronay et celle de Pierre, dont le petit fils François, fils de François, s'installera à Hauterive, hameau de Saint-Jean-le-Vieux. C'est cette branche qui nous intéresse particulièrement.

Famille de bourgeois, tout comme leurs parents et grands-parents, ils possèdent un patrimoine foncier important autour d'Hauterive, Varey et l'Abergement-de-Varey, et en tirent des revenus conséquents qui permettent des mariages entre familles de même rang ou d'entrer en religion. Plusieurs fils s'y consacrent traditionnellement comme Jean-Baptiste qui est successivement moine bénédictin, curé, révolutionnaire et professeur de faculté, ou encore Joseph, le curé de Nantua, que la Révolution conduit à l'abdication et à l'abjuration, et qui fonde ensuite une famille. Il y a également François Joseph, aussi prêtre, qui résigne pendant la Révolution et se marie tardivement : c'est le père d'Anthelme André qui sera notaire à Saint-Jean-le-Vieux.



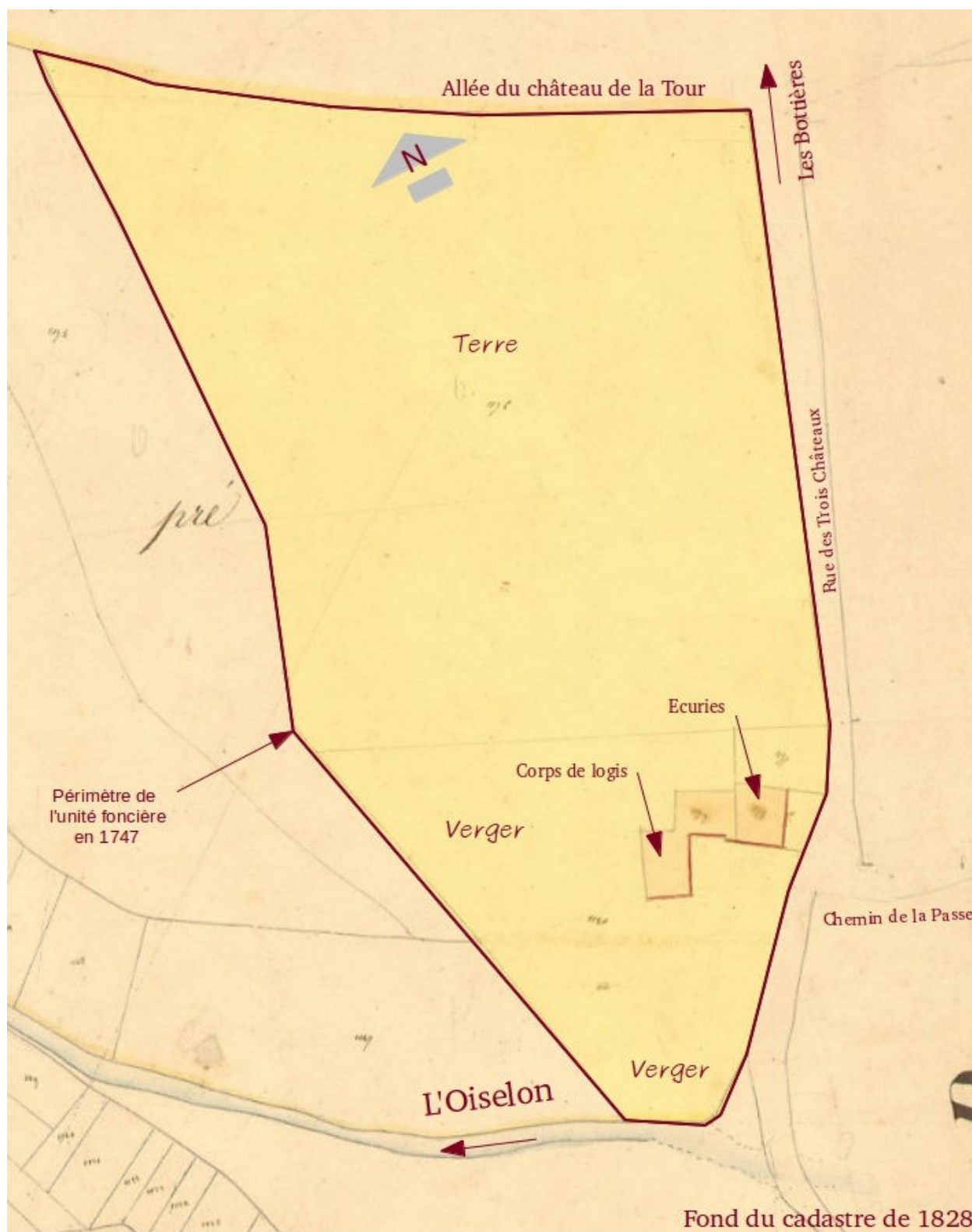
Maison d'Hauterive

La généalogie des descendants de Pierre LAPORTE est complexe. Des confusions sont possibles entre les homonymes présents non seulement chez les LAPORTE, mais aussi chez les DELILIA de Montréal. Dans les registres paroissiaux il est possible, parfois dans le même acte, que le patronyme « LAPORTE » mute en « DELAPORTE » dans la branche d'Ambronay. Malgré tous ces aléas, nous avons rétabli la lignée et pouvons en présenter le résultat. Nous tenterons ci-après de dresser une biographie, sans doute incomplète mais pertinente, des trois personnages déjà cités, sur lesquels il nous semble intéressant de s'arrêter.

Au préalable, nous voudrions préciser que les LAPORTE qui nous intéressent ont vécu à l'emplacement de la première maison bourgeoise de l'allée des Châteaux, à Hauterive. Ils ont possédé cette propriété jusqu'au début du XIX^e. Elle appartient en 1828 au peintre lyonnais Antoine-Jean DUCLAUX, qui n'est autre que l'oncle de l'épouse du notaire André Anthelme LAPORTE.

A – François II LAPORTE

Fils de François d'Ambronay et de Marie Anne RONDET, il se marie une première fois le 11 février 1738 à Montréal La Cluse avec Catherine TROCUT, fille de Claude, avocat de la Cours, juge du comté de Montréal.



Résidence Laporte en 1747

De ce premier mariage sortit :

- François Joseph, en 1739 ;
- Gabrielle, en 1740 ;
- Catherine, en 1742 ;
- Jeanne Baptiste, en 1744
- un enfant mort-né, en 1745
- un second enfant mort-né, en 1746, accouchement difficile qui entraîne le décès de sa mère.

François se remarie le 11 octobre 1747 à Druillat avec Marie BALLEET (1721-1785). De ce second mariage naquirent 5 enfants :

- Joseph, en 1748 ;
- Jean-Baptiste, qui suit, en 1753 ;
- Marguerite ;
- Marie-Françoise ;
- Louise-Josèphite.

François, s'est installé à Hauterive en tant que propriétaire Bourgeois après son premier mariage ; à la fin de sa vie il est cultivateur. Sa date de décès n'est pas connue, mais le partage entre ses neuf enfants fut concrétisé selon les nouvelles règles d'équité de la République, chez Maître SAVARIN le 5 frimaire de l'An III.

A-1- François-Joseph LAPORTE (1739-?)

Né le 26 mars 1739 à Hauterive, du premier mariage de François II et de Catherine TROCUT, fille de Claude, avocat de la Cour et juge du Comté de Montréal la Cluse. Ses grands-parents d'Ambronay sont ses parrain et marraine : François I et Catherine TROCUT sa seconde épouse, fille de Joseph TROCUT, conseiller du roi et doyen en l'Élection de Bugey.

François-Joseph est ordonné prêtre en 1779 et curé de Nantua la même année¹.

Secrétaire de la société populaire des Amis de la Constitution de Nantua, il est dénoncé, le 2 nivôse an II (22 décembre 1793) au comité de surveillance de Nantua, pour avoir tenu des propos équivoques. Emprisonné, il est contraint d'abdiquer sa prêtrise et d'abjurer sa foi.

Quelques mois plus tard, à l'âge de 55 ans il se marie, le 12 avril 1794, avec Jeanne Marie Thérèse Françoise CLERC de la Burbanche, de 29 ans sa cadette.

1 Source : Société d'Études Historiques Révolutionnaires et Impériales (SEHRI).

Le couple s'installe à Vinanveau (Boyeux-Saint-Jérôme) où il se consacre à l'agriculture. Il est aussi maire de cette commune en l'An III et entre 1800 et 1809². de leur union naquit Anthelme André LAPORTE.

A-2- Jean-Baptiste LAPORTE (1753-1828)

Second fils du remariage de François II avec Marie Ballet, il naît à Hauterive le 30 juin 1753. Destiné au clergé, il fait ses études à l'Abbaye bénédictine de Saint-Benoît-sur-Loire, près de Fleury dans le Loiret. Profès³ à Dijon en 1774, Dom Jean Baptiste LAPORTE débute en 1788 au collège d'Auxerre où il enseigne la philosophie en classe de seconde⁴. Son cousin au troisième degré, Dom Charles-Marie LAPORTE d'Ambronay, arrivé avant lui dans l'institution a sans doute favorisé sa venue. Le collège est installé dans l'abbaye de Saint-Germain. D'abord dirigé par les jésuites puis les prêtres séculiers, il est devenu école militaire en 1776.

En 1790, l'Assemblée Constituante supprime les ordres religieux et dote la nation d'un système d'instruction à trois degrés, semblable à celui que nous connaissons. Le collège est laïcisé et Jean Baptiste devient curé doyen de Toucy, district d'Auxerre. Il y exerce les fonctions politiques de président de l'administration, ordonnateur et procureur général.

Il démissionne de ses fonctions de prêtre en février 1794 et rentre dans la vie civile à Auxerre où il postule en vain pour être enseignant au collège réorganisé. Il obtient finalement un poste de professeur de droit dans les classes les plus élevées. En l'An II (1793-94) il est membre du Conseil général de l'Yonne et président de l'assemblée⁵.

Il se marie à Toucy le 28 avril 1794 avec Élisabeth Victoire GERBAUT, marchande originaire de Clamecy, qui lui donnera plusieurs enfants dont un fils nommé Jean Baptiste François, né à Toucy le 10 pluviôse An III.

Le 14 avril 1796, il obtient une attestation de civisme et de sa conduite morale et politique⁶.

En tant que ministre du culte théophilanthrope⁷, Jean-Baptiste LAPORTE prête serment de haine à la royauté et à l'anarchie conformément à l'article 25 de la loi du 19 fructidor An V, le 7 juin 1798.

Devenu docteur en droit, à partir du 2 novembre 1806 il professe la législation criminelle et la procédure civile et criminelle à la Faculté de droit de Strasbourg⁸. Il est admis à la retraite le 31 octobre 1823 et décède le 10 octobre 1828.

2 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E2043-41- Partage Francois LAPORTE 4 frimaire An III.

3 Celui ou celle qui, après le noviciat, a prononcé les vœux par lesquels on s'engage dans un ordre religieux.

4 *Religion et société : les réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon : fin XVI^e-fin XVIII^e siècles*, Volume 1, Dominique Dinet, Publications de la Sorbonne, 1999.

5 Procès verbaux de la Ville d'Auxerre, registre 44.

6 Ibidem.

7 Culte Révolutionnaire, de 1796 à 1801.

8 L'université de Strasbourg de la Révolution française à la guerre de 1870 : la rencontre avec l'histoire, Georges Livet, Presses universitaires de Strasbourg, 1996.

A-1-1- Anthelme-André LAPORTE(1795-1870)

Né le 23 janvier 1795 à Vinaveau (Boyeux-Saint-Jérôme).

Il fait des études de droit et devient notaire à Saint-Jean-le-Vieux en 1820.

Puis il se marie le 7 avril 1826 à Chalon sur Saône avec la fille du Juge de paix du canton nord, Suzanne CHANDELUX.

Le couple réside dans la belle maison bourgeoise, où sont installés actuellement la pharmacie et le cabinet médical, jusqu'en 1837. Il est président de la Chambre de discipline des notaires de Nantua, adjoint au maire de Saint-Jean-le-Vieux et président et conseiller d'arrondissement pour le canton de Poncin.

Puis il quitte le Bugey pour Saint Trivier de Courtes où il exerce la fonction de juge de paix de 1851 à 1858. Il termine sa carrière de juge de paix à Chagny, proche de sa belle famille.

Il se retire ensuite à Fontaine sur Saône, près de Chalon-sur-Saône, où il décède le 25 octobre 1870.